MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1114 25 octobre 2003

SOMMAIRE

Acome S.A., Dudelange 53460	Gost S.A., Luxembourg	53472
Aeolos S.A., Luxembourg	Héritiers Jules Fischer S.A., Luxembourg	53454
AGR*Topwave Europe S.A., Berchem 53458	Héritiers Jules Fischer S.A., Luxembourg	53454
AGR*Topwave Europe S.A., Berchem 53458	Hiael, S.à r.l., Luxembourg	53469
Alpha Club International S.A., Luxembourg 53469	High Towers Holding S.A., Luxembourg	53460
Am Haeffchen, S.à r.l., Luxembourg 53468	High Towers Holding S.A., Luxembourg	53460
Am Haeffchen, S.à r.l., Luxembourg 53468	High Towers Holding S.A., Luxembourg	53464
Amtel Holdings Luxembourg S.A., Luxembourg 53465	I C & T, S.à r.l., International Consult and Tra-	
Amtel Luxembourg S.A., Luxembourg 53457	ding, Remich	53429
Arkaos Investments S.A., Luxembourg 53467	laba S.A., Luxembourg	53437
Artepel, S.à r.l., Luxembourg 53435	Ilyoson S.A.H., Luxembourg	53466
Artepel, S.à r.l., Luxembourg 53436	Invicta Management Services (Luxembourg) S.A.,	
Bazar Thiel-Schmit, S.à r.l., Grevenmacher 53463	Luxembourg	53448
Boobsy Corp. S.A., Luxembourg 53472	Kaupthing Advisory Company S.A., Luxembourg.	53451
Boobsy Corp. S.A., Luxembourg 53472	Kaupthing Advisory Company S.A., Luxembourg.	53452
Broker Holding S.A., Luxembourg 53427	Kidde Luxembourg-Kidde Luxembourg Finance,	
Broker Holding S.A., Luxembourg 53427	S.e.n.c	53460
Bruma Investment S.A., Luxembourg 53435	Kinvope S.A.H., Luxembourg	53464
Centre de Gestion-Computers, S.à r.l., Luxem-	Librairie Um Krautmaart, S.à r.l., Luxembourg	53450
bourg 53446	Locus Investments S.A., Luxembourg	53426
Chauffage-Sanitaire Jeannot Delvaux, S.à r.l.,	Luxembourg 3, S.à r.l., Luxembourg	53444
Itzig 53467	Luxembourg 3, S.à r.l., Luxembourg	53444
Clay Tiles Sponsors, S.à r.l., Luxembourg 53432	Luxors, S.à r.l., Luxembourg	53458
Compagnie Générale de Management UK Li-	Luxors, S.à r.l., Luxembourg	53458
mited, S.à r.l., Luxembourg 53459	Maba, S.à r.l., Luxembourg	53447
Copanca S.A., Luxembourg 53467	Marine Investments S.A., Luxembourg	53470
Eastproperties S.A., Howald	Mol Europe S.A., Luxembourg	53426
Esedera S.A., Luxembourg 53461	Neft, S.à r.l., Luxembourg	53464
Euroinim S.A., Luxembourg 53465	New Overseas Investments S.A., Luxembourg	53465
Event & Travel Blenders S.A., Luxembourg 53445	Nicobar Holding S.A., Luxembourg	53463
Faba S.A., Luxembourg 53437	Novacap Luxembourg S.A., Munsbach	53468
Faba S.A., Luxembourg 53466	Olmeta Holding S.A., Luxembourg	53447
Farandol Holding S.A., Luxembourg 53441	Olmeta Holding S.A., Luxembourg	53447
Farandol Holding S.A., Luxembourg 53441	Orion Asset No 1, S.à r.l., Luxembourg	53431
Finanzinvest, G.m.b.H., Luxembourg 53445	Orion Asset No 1, S.à r.l., Luxembourg	53432
Galiotte S.A., Luxembourg 53445	Orion Finance Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	53433
Galiotte S.A., Luxembourg 53445	Orion Finance Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	53434
Galiotte S.A., Luxembourg 53445	Orion Master Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.	53428
Galiotte S.A., Luxembourg 53445	Orion Master Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.	53429
Global Logistic Partners, Munshach	Qualli S.à r.l. Pétange	53461

Oualli, S.à r.l., Pétange	53461	Thiel Eurologistics Services, S.à r.l., Munsbach	53449
Oualli, S.à r.l., Pétange	53462	TMF Luxembourg S.A., Luxembourg	53470
Oualli, S.à r.l., Pétange	53462	TMF Participations, S.à r.l., Luxembourg	53469
Parinfin S.A.H., Luxembourg	53466	Tourinvest Holding S.A., Luxembourg	53446
Peinture Dany, S.à r.l., Luxembourg	53452	Transes Investments S.A., Heinerscheid	53438
Popso (Suisse) Investment Fund, Sicav, Luxem-		Trio-Plâtre Façades et Plafonnage, S.à r.l., Luxem-	
bourg	53437	bourg	53453
S.G.H.C., Société de Gestion Hotelière et de		TST CBX II, S.à r.l., Luxembourg	53471
Commerces S.A., Luxembourg	53434	Verrinvest Luxembourg S.A.H., Luxembourg	53438
Saralux S.A., Luxembourg	53459	Viking Capital S.A., Luxembourg	53471
Satlynx S.A., Betzdorf	53459	Viking Capital S.A., Luxembourg	53471
Schneider E., S.à r.l., Luxembourg	53448	Viking Capital S.A., Luxembourg	53471
Sestante S.A., Luxembourg	53463	Vita Services S.A., Luxembourg	53455
SGG, Services Généraux de Gestion S.A., Luxem-		Werbung & Messen S.A., Luxembourg	53468
bourg	53439	Westvaco Luxembourg Packaging, S.à r.l., Müns-	
Sopura Eastern Europe AG, Luxembourg	53441	bach	53442
SP Chauffage Sanitaire, S.à r.l., Tuntange	53450	Westvaco Luxembourg Packaging, S.à r.l., Müns-	
T.C.M. S.A., Luxembourg	53470	bach	53444
Technical Trading & Consultant S.A., Greven-		Wininvest Holdings S.A., Frisange	53439
macher	53447	Wininvest Holdings S.A., Frisange	53441
Thiel Eurologistics Services, S.à r.l., Munsbach	53449		

LOCUS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 75.872.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 septembre 2003 que:

- Monsieur Charles Daniel Taylor, demeurant 7, Ash Lane, Morristown, NJ 07960, USA
- Monsieur Christopher D. Illick, demeurant 154, Mercer St., Princeton, Jew Jersey 08540, USA

ont été nommés Administrateurs en remplacement de Madame Mireille Gehlen et Monsieur François Winandy, Administrateurs démissionnaires.

Leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 1er octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00363. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063264.3/802/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

MOL EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 52.388.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social de la société le 10 juillet 2003

Ratification de la nomination de Monsieur Manuel Bordigon, employé privé, demeurant à Op Redt à L-6695 Mompach, en remplacement de Monsieur Gérard Bonnevay, administrateur démissionnaire à compter du 1er juillet 2003.

Décharge pleine et entière est donnée à Monsieur Gérard Bonnevay pour l'exécution de son mandat d'administrateur jusqu'au 1^{er} juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère

MOL EUROPE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00599. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063127.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

BROKER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 55.873.

L'an deux mille trois, le vingt et un août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BROKER HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, R. C. Luxembourg section B numéro 55.873, constituée suivant acte reçu le 22 juillet 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 553 du 29 octobre 1996 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu le 6 novembre 2000, publié au Mémorial C numéro 403 du 1er juin 2001.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Marie Heynen, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Isabelle Maréchal-Gerlaxhe, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Catherine Day-Royemans, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 89 (quatre-vingt neuf) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification de l'article huit des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le dernier lundi du mois d'avril à 11.00 heures, à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner dans les convocations. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

L'assemblée aura lieu à cette date pour la première fois en 2004.

2.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'article huit des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le dernier lundi du mois d'avril à 11.00 heures, à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner dans les convocations. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

L'assemblée aura lieu à cette date pour la première fois en 2004.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J.-M., Heynen, I. Maréchal-Gerlaxhe, C. Day-Royemans, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, vol. 140S, fol. 36, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

J. Elvinger.

(063326.2/211/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

BROKER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 55.873.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 10 octobre 2003.

Signature.

(063327.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

ORION MASTER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 72.752.

In the year two thousand three, on the twenty-fifth of September.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing at Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ORION EUROPEAN REAL ESTATE FUND C.V., a limited partnership incorporated in accordance with and governed by the laws of The Netherlands, with registered office at Locatellikade 1, NL-1076 AZ Amsterdam (The Netherlands) and registered with the commercial registry of Amsterdam under number 34124549, on which behalf is acting ORION EUROPEAN PARTNER L.P., in its capacity as the general partner,

hereby represented by Maître Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 17 September 2003.

- I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.
- II. The appearing party has requested the undersigned notary to document that:

the appearing party is the single shareholder of ORION MASTER LUXEMBOURG, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary on November 24, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 63 of January 19, 2000 and entered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number 72.752, the articles of incorporation of which have last been amended by a deed of the undersigned notary on August 2, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1450 of October 8, 2002 (the «Company»).

III. The appearing party, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

- 1 To amend the second paragraph of article 14 of the articles of incorporation so as to allow the board of directors to allocate payments on account of dividends.
 - 2 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolution:

Resolution

The single shareholder resolves to amend the second paragraph of article 14 of the articles of incorporation so as to allow the board of directors to allocate payments on account of dividends.

The second paragraph of article 14 of the articles of incorporation shall forthwith be worded as follows:

«**Art. 14. Paragraph 2.** Upon recommendation of the board of directors the shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of without prejudice to the power of the board of directors to allocate payments on account of dividends, within the limits permissible under applicable laws. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

ORION EUROPEAN REAL ESTATE FUND C.V., une société en commandite de droit néerlandais, ayant son siège social à Locatellikade 1, NL-1076 AZ Amsterdam (Pays-Bas), inscrite au Registre de Commerce des Pays-Bas, sous le numéro 34124549, représentée par son gérant, la société ORION EUROPEAN PARTNER L.P.,

représentée aux fins des présentes par Maître Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 17 septembre 2003.

- I. La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.
- II. Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

le comparant est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée ORION MASTER LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, constituée suivant acte reçu du notaire instrumentant, en date du 24 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 63 du 19 janvier 2000 et inscrite au registre de commerce et des société de Luxembourg, section B, sous le numéro 72.752, les statuts ayant été modifiés la dernière fois suivant acte du notaire soussigné, le 2 août 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1450 du 8 octobre 2002 (la «Société»).

III. Le comparant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1 Modification du second alinéa de l'article 14 des statuts de la Société afin de permettre au conseil d'administration de procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

2 Divers

a requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

Résolution

L'associé unique décide de modifier le second alinéa de l'article 14 des statuts de la Société afin de permettre au conseil d'administration de procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le second alinéa de l'article 14 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«Art. 14. Alinéa 2. Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des associés décide l'affectation du solde des bénéfices annuels nets sans préjudice du pouvoir du conseil d'administration de procéder, dans les limites permises par les lois applicables, à un versement d'acomptes sur dividendes. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Schummer, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 septembre 2003, vol. 879, fol. 68, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

J.-J. Wagner.

(062871.3/239/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

ORION MASTER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 72.752.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 octobre 2003.

(062872.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

I C & T, S.a r.l., INTERNATIONAL CONSULT AND TRADING, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5534 Remich, 17, rue Foascht. H. R. Luxemburg B 95.785.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendunddrei, am ersten September.

Vor dem unterschriebenen Notar Alphonse Lentz, im Amtssitze zu Remich (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

IVESCO S.A., Gesellschaft luxemburgischen Rechts, mit Sitz in Remich, hier vertreten durch zwei ihrer Verwaltungsratsmitglieder, Herr Alfred Lauer, Arzt, wohnhaft zu D-66679 Losheim, Vierherrenwald 145, und Frau Cordula Lauer, Krankenschwester, wohnhaft zu D-66679 Losheim, Vierherrenwald 145.

Diese Komparentin ersucht den amtierenden Notar die Satzungen einer zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung zu beurkunden wie folgt:

- Art. 1. Es wird eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche den Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften unterworfen ist, einschliesslich den Änderungsgesetzen und insbesondere dem Gesetz vom 28. Dezember 1992 über die Ein-Personen-Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet.
- Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Aufnahme von Tätigkeiten in den Bereichen der Neurowissenschaften, insbesondere in den Disziplinen Neurologie, Psychologie, Philosophie und Informatik (KI) interdisziplinären Zusammenarbeit; Unterstützung wissenschaftlicher Projekte die die Kommunikation zwischen den verschiedenen Fachrichtungen fördert. Entwicklung und Vertrieb entsprechender Software und internationalen Produkten zur effizienten Analyse, Restrukturierung und Stärkung von Mensch und Unternehmen. Firmenconsulting und Gestaltung von Seminaren und Kursen zum Thema Entspannung, Konzentration, Lernfähigkeit, Integration, Persönlichkeitsbildung, Problemlösungsstrategien, Mind Coaching.

Die Gesellschaft kann sich an Geschäften sowohl im In- als auch im Ausland beteiligen; sie kann weiterhin sämtliche handelsübliche, industrielle und finanzielle Operationen vornehmen, welche direkt oder indirekt auf den Hauptzweck Bezug haben.

Die Gesellschaft kann Niederlassungen sowohl im In- als auch im Ausland eröffnen.

- Art. 3. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung I C & T, S.à r.l., INTERNATIONAL CONSULT AND TRADING.
- Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Remich.

Der Firmensitz kann durch Beschluss der Geschäftsführung an jeden anderen Ort des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

- Art. 5. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.
- **Art. 6.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR), eingeteilt in einhundert Geschäftsanteile (100) zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR), welche durch die Gesellschaft IVESCO S.A. mit Sitz in L-5534 Remich, 17, rue Foascht, übernommen werden.

Diese Anteile wurden vollständig und in bar eingezahlt, sodass die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde.

- Art. 7. Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit des Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.
- Art. 8. Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen Gesellschaftern frei übertragbar.
- Art. 9. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer welche von dem Gesellschafter berufen werden.
- **Art. 10.** Im Falle wo die Gesellschaft nur einen einzigen Gesellschafter begreift, werden sämtliche Befugnisse die durch das Gesetz oder die gegenwärtigen Satzungen der Generalversammlung zugeteilt wurden, von demselben ausge- übt.

Die durch den einzigen Gesellschafter gefassten Beschlüsse werden in einem Protokoll eingetragen oder schriftlich festgehalten.

Art. 11. Das Gesellschaftsjahr beginnt am 1. Januar eines jeden Jahres und endigt am 31. Dezember.

Das erste Gesellschaftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2003.

- Art. 12. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.
- **Art. 13.** Vom Nettogewinn sind fünf Prozent (5 %) für die Bildung der gesetzlichen Rücklage zu verwenden. Diese Verpflichtung ist wieder aufgehoben, wenn und solange die gesetzliche Rücklage zehn Prozent (10 %) des im Artikel 6 gezeichneten Stammkapitals erreicht hat.
- Art. 14. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt, welche nicht Gesellschafter zu sein brauchen.

Der Gesellschafter ernennt die Liquidationsverwalter und legt ihre Aufgaben, sowie ihre Vergütung fest.

Art. 15. Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Der amtierende Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anerfallenen Kosten, Honorare und Auslagen werden auf 990,- Euro geschätzt.

Generalversammlung

Sodann fasste die alleinige Gesellschafterin, welcher das gesamte Stammkapital vereinigt, folgende Beschlüsse:

- 1. Herr Alfred Lauer, Arzt, geboren zu Ensdorf/Saar (Deutschland) am 19. Dezember 1952, wohnhaft zu D-66679 Losheim, Vierherrenwald 145, wird, auf eine unbestimmte Dauer, zum alleinigen Geschäftsführer der Gesellschaft ernannt.
 - 2. Die Gesellschaft wird nach aussen verpflichtet durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers.
 - 3. Die Anschrift der Gesellschaft lautet: L-5534 Remich, 17, rue Foascht.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Remich, in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: A. Lauer, C. Lauer, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 10 septembre 2003, vol. 467, fol. 14, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 23 septembre 2003.

A. Lentz.

(059660.3/221/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

ORION ASSET No 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 72.746.

In the year two thousand three, on the twenty-fifth of September.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing at Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ORION MASTER LUXEMBOURG, S.à r.l., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg and entered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number 72.752,

hereby represented by Maître Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 17 September 2003.

- I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.
- II. The appearing party has requested the undersigned notary to document that:

the appearing party is the single shareholder of ORION ASSET No 1, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary on November 25, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 63 of January 19, 2000 and entered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number 72.746, the articles of incorporation of which have last been amended by a deed of the undersigned notary on August 2, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1450 of October 8, 2002 (the «Company»).

III. The appearing party having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1 To amend the second paragraph of article 14 of the articles of incorporation so as to allow the managers to allocate payments on account of dividends.

2 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolution:

Resolution

The single shareholder resolves to amend the second paragraph of article 14 of the articles of incorporation so as to allow the managers to allocate payments on account of dividends.

The second paragraph of article 14 of the articles of incorporation shall forthwith be worded as follows:

«**Art. 14. Paragraph 2.** Upon recommendation of the managers the shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of without prejudice to the power of the managers to allocate payments on account of dividends, within the limits permissible under applicable laws. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

ORION MASTER LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Société de Luxembourg, section B, sous le numéro 72.752,

représentée aux fins des présentes par Maître Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 17 septembre 2003.

- I. La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.
- II. Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter que:

le comparant est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée ORION ASSET No 1, S.à r.l., ayant son siège social à 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, constituée suivant acte reçu du notaire instrumentant, en date du 25 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 63 du 19 janvier 2000 et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 72.746, les statuts ayant été modifiés la dernière fois suivant acte du notaire soussigné, le 2 août 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1450 du 8 octobre 2002 (la «Société»).

III. Le comparant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1 Modification du second alinéa de l'article 14 des statuts de la Société afin de permettre aux gérants de procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

2 Divers.

a requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

Résolution

L'associé unique décide de modifier le second alinéa de l'article 14 des statuts de la Société afin de permettre aux gérants de procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le second alinéa de l'article 14 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«Art. 14. Alinéa 2. Sur recommandation des gérants l'assemblée générale des associés décide l'affectation du solde des bénéfices annuels nets sans préjudice du pouvoir des gérants de procéder, dans les limites permises par les lois applicables, à un versement d'acomptes sur dividendes. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Schummer, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 septembre 2003, vol. 879, fol. 68, case 12. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(062873.3/239/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

ORION ASSET No 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 72.746.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(062874.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 95.971.

Extrait du contrat de cession daté du 26 septembre 2003

Il résulte du contrat de cession conclu en date du 26 septembre 2003 entre EUROPEAN PUBLISHING PARTICIPA-TIONS, préqualifiée, en tant que cédant, et CEP II MASTER LUXCO, S.à r.l., ayant son siège social au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que cessionnaire, qu'EUROPEAN PUBLISHING PARTICIPATIONS a cédé l'entièreté des parts sociales (298 parts sociales) de CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l. qu'il possédait, à CEP II MASTER LUXCO, S.à r.l.

Par suite du contrat de cession susmentionné, les associés actuels de CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l. sont les suivants:

Nom des associé		Nombre de parts qu'ils possèdent
CEP II MASTER L	UXCO, S.à r.l	298
EURAZEO		198
Total		496

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01942. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062885.3/1035/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

ORION FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 72.656.

In the year two thousand three, on the twenty-fifth of September.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing at Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ORION EUROPEAN REAL ESTATE FUND C.V., a limited partnership incorporated in accordance with and governed by the laws of The Netherlands, with registered office at Locatellikade 1, NL-1076 AZ Amsterdam (The Netherlands) and registered with the commercial registry of Amsterdam under number 34124549, on which behalf is acting ORION EUROPEAN PARTNER L.P., in its capacity as the general partner,

hereby represented by Maître Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 17 September 2003.

- I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.
- II. The appearing party has requested the undersigned notary to document that:

The appearing party is the single shareholder of ORION FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary on November 24, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 49 of January 14, 2000 and entered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number 72.656, the articles of incorporation of which have last been amended by a notarial deed on September 7, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 128 of February 20, 2001 (the «Company»).

III. The appearing party having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

- 1. To amend the second paragraph of article 14 of the articles of incorporation so as to allow the board of directors to allocate payments on account of dividends.
 - 2. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolution:

Resolution

The single shareholder resolves to amend the second paragraph of article 14 of the articles of incorporation so as to allow the board of directors to allocate payments on account of dividends.

The second paragraph of article 14 of the articles of incorporation shall forthwith be worded as follows:

«Art. 14. Paragraph 2. Upon recommendation of the board of directors the shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of without prejudice to the power of the board of directors to allocate payments on account of dividends, within the limits permissible under applicable laws. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, the said person has signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

ORION EUROPEAN REAL ESTATE FUND C.V., une société en commandite de droit néerlandais, ayant son siège social à Locatellikade 1, NL-1076 AZ Amsterdam (Pays-Bas), inscrite au Registre de Commerce des Pays-Bas, sous le numéro 34124549, représentée par son gérant, la société ORION EUROPEAN PARTNER L.P.,

représentée aux fins des présentes par Maître Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 17 septembre 2003.

- I. La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.
- II. Lequel comparant, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

le comparant est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée ORION FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, constituée suivant acte reçu du notaire instrumentant, en date du 24 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 49 du 14 janvier 2000 et inscrite au registre de commerce et des société de Luxembourg, section B, sous le numéro 72.656, les statuts ayant été modifiés la dernière fois suivant acte notarié en date du 7 septembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 128 du 20 février 2001 (la «Société»).

III. Le comparant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Modification du second alinéa de l'article 14 des statuts de la Société afin de permettre au conseil d'administration de procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.
 - 2. Divers.

a requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

Résolution

L'associé unique décide de modifier le second alinéa de l'article 14 des statuts de la Société afin de permettre au conseil d'administration de procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le second alinéa de l'article 14 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«Art. 14. Alinéa 2. Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des associés décide l'affectation du solde des bénéfices annuels nets sans préjudice du pouvoir du conseil d'administration de procéder, dans les limites permises par les lois applicables, à un versement d'acomptes sur dividendes. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Schummer, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 septembre 2003, vol. 879, fol. 69, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(062877.3/239/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

ORION FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 72.656.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 octobre 2003. J.-J. Wagner.

(062879.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

S.G.H.C., SOCIETE DE GESTION HOTELIERE ET DE COMMERCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 60.341.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, tenue au siège social de la société le 15 septembre 2003 à 11.00 heures

L'assemblée décide de nommer commissaire aux comptes la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg et de renouveler le mandat des administrateurs.

Sont renommés administrateurs:

- M. Alexis Kamarowsky, directeur de société, demeurant à Luxembourg;
- M. Federigo Cannizzaro, directeur de société, demeurant à Luxembourg;
- M. Jean-Marc Debaty, directeur de société, demeurant à Luxembourg.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour extrait conforme

INTERCONSULT

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-Al06135. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062906.3/536/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

BRUMA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 81.840.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01592, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Signatures

Administrateurs

(062650.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

GLOBAL LOGISTIC PARTNERS, Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, Z.I. Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 85.342.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06745, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour GLOBAL LOGISTIC PARTNER

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(062518.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

ARTEPEL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 23.317.

L'an deux mille trois, le dix-neuf septembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu

1.- La société anonyme de droit belge DELVAUX DESIGN COORDINATION & FINANCE S.A., ayant son siège social à B-1040 Bruxelles, 7, boulevard Louis Schmidt, inscrite au registre de commerce de Bruxelles sous le numéro 561.433,

ici représentée par:

Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Bruxelles le 3 septembre 2003;

2.- La société DELVAUX CREATEUR N.V., ayant son siège social à B-1040 Bruxelles, 7, boulevard Louis Schmidt, inscrite au registre de commerce de Bruxelles sous le numéro 204.814,

ici représentée par:

Monsieur Jean-Paul Frank, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Bruxelles le 3 septembre 2003.

Lesquelles procurations après avoir été signées ne varietur par le comparant, ès-qualités qu'il agit, et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Ces comparantes, représentées ainsi qu'il a été dit, ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- La comparante sub 1.- est la seule associée de la société ARTEPEL, société à responsabilité limitée, avec siège social à L-1660 Luxembourg, 70, Grand-Rue, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 20 septembre 1985, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 324 du 9 novembre 1985, modifiée suivant deux actes reçus par le notaire soussigné, le 4 décembre 1987, respectivement le 12 janvier 1988, publiés par extrait au Mémorial C numéro 85 du 31 mars 1988, modifiée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 11 juin 1996, publié au Mémorial C numéro 440 du 7 septembre 1996, et modifiée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 5 décembre 2002, publié au Mémorial C numéro 42 du 15 janvier 2003,

immatriculée au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 23.317.

- II.- Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, intégralement libérées et appartenant à l'associée unique la société anonyme de droit belge DELVAUX DESIGN COORDINATION & FINANCE S.A., préqualifiée.
- III.- Ensuite, la société DELVAUX DESIGN COORDINATION & FINANCE S.A, préqualifiée, par son représentant, déclare par les présentes céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, treize (13) parts sociales

qu'elle détient dans la société dont s'agit à la société DELVAUX CREATEUR N.V., préqualifiée, qui accepte par son représentant, moyennant le prix global de trois cent vingt-cinq euros (EUR 325,-).

Le représentant de la cédante confirme que celle-ci a bien reçu cette somme de la cessionnaire dès avant la signature des présentes et en dehors la présence du notaire instrumentant, ce dont bonne et valable quittance.

IV.- La cessionnaire se trouve subrogée dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour.

La cessionnaire participera aux bénéfices à partir de ce jour.

La cessionnaire, par son représentant, déclare parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société. La cessionnaire, par son représentant, renonce à toute garantie de la part de la cédante.

La cédante et la cessionnaire déclarent être les bénéficiaires réels de la présente transaction. La cessionnaire, par son représentant, déclare en outre que les fonds ayant servi au paiement de la susdite cession de parts ne proviennent ni du trafic de stupéfiants, ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

La cédante, par son représentant, déclare en outre que la société n'est pas propriétaire d'un immeuble au Luxembourg.

V.- La société DELVAUX DESIGN COORDINATION & FINANCE S.A., préqualifiée, agissant en sa qualité de gérante de la société, déclare, par son représentant, se tenir, au nom de la société, la susdite cession de parts sociales comme dûment signifiée.

VI.- Ensuite, les associées représentant l'intégralité du capital social, représentées ainsi qu'il a été dit, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se considèrent comme dûment convoquées et à l'unanimité des voix elles prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la cession de parts sociales qui précède, les associées décident de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Les parts sociales sont souscrites comme suit:

Toutes les parts sociales sont intégralement libérées.»

Deuxième résolution

Les associées décident de modifier l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'année sociale commence le 1er octobre et finit le 30 septembre de chaque année.»

VII.- Les frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimés sans nul préjudice à la somme de mille euros (EUR 1.000,-) sont à charge de la société qui s'y oblige, les associées en étant solidairement tenues envers le notaire.

VIII.- Les comparantes, représentées ainsi qu'il a été dit, élisent domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue de lui connue au comparant, agissant ès-dites qualités, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le Notaire. Signé: J.-P. Frank, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, vol. 140S, fol. 72, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 3 octobre 2003.

T. Metzler.

(062190.3/222/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2003.

ARTEPEL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 23.317.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 3 octobre 2003.

T. Metzler.

(062192.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2003.

FABA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 66.559.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2003

- Ont été réélus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

Monsieur Nils Bergström, administrateur de société, Suède;

Monsieur Eric Leclerc, employé privé, Luxembourg;

Madame Martine Kapp, employée privée, Luxembourg.

- A été réélue commissaire aux comptes pour la même période:

Madame Diane Wunsch, employée privée, Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01276. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062597.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

IABA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 66.563.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2003

- Ont été réélus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

Monsieur Nils Bergström, administrateur de société, Suède;

Monsieur Eric Leclerc, employé privé, Luxembourg;

Monsieur Jos Hemmer, employé privé, Luxembourg.

- A été réélue commissaire aux comptes pour la même période:

Madame Diane Wunsch, employée privée, Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01271. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062599.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

POPSO (SUISSE) INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 68.857.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 8 septembre 2003, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Dario Della Cagnoletta, Directeur Central, BANCA POPOLARE DI SONDRIO, 24, Lungo Mallero Cadorna, I-23100 Sondrio
- Monsieur Mario Erba, Directeur Central Principal, BANCA POPOLARE DI SONDRIO, 24, Lungo Mallero Cadorna, I-23100 Sondrio
- Monsieur Léon Hilger, Vice-Président, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
- Monsieur Brunello Perucchi, Directeur Général, BANCA POPOLARE DI SONDRIO (SUISSE) S.A., Via Maggio, 1, CH-6901 Lugano
- Monsieur Giovanni Ruffini, Sous-Directeur Général, BANCA POPOLARE DI SONDRIO, 24, Lungo Mallero Cadorna, I-23100 Sondrio

Pour POPSO (SUISSE) INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2003, réf. LSO-AJ00747. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062469.3/727/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

VERRINVEST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 45.891.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration tenu par voie circulaire

- Le Conseil d'Administration décide de coopter Monsieur Mauro Rezzonico, employé privé, né le 5 novembre 1962 à Sorengo/Lugano, demeurant CH-6968 Sonvico en tant qu'administrateur. Il terminera le mandat de Monsieur Filippo Grossi décédé. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Le 10 juillet 2003.

VERRINVEST LUXEMBOURG S.A.

R. Lorenzin / E. Bonatti

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00907. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063102.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

TRANSES INVESTMENTS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9753 Heinerscheid, 3, route se Stavelot. H. R. Luxemburg B 93.994.

Ausserordentliche Generalversammlung vom 7. Oktober 2003

Im Jahre zweitausendunddrei, den siebten Oktober, sind die Aktionäre der Gesellschaft TRANSES INVESTMENTS S.A.

mit Sitz in L-9753 Heinerscheid, route de Stavelot, 3, gegründet zufolge Urkunde des instrumentierenden Notars Fernand Unsen mit Sitz in L-Diekirch vom 2. April 1999, veröffentlicht im Memorial C, Nummer 472 vom 21. Juni 1999, eingetragen im Handelsregister Diekirch unter Nummer B 93.994,

am Sitz der Gesellschaft in Heinerscheid zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung wird eröffnet unter Vorsitz von Cornelia Turfboer, Kauffrau, wohnhaft in B-2300 Turnhout, Korte Vianenstraat 4,67.

Zum Sekretär wird Herr Jan van Es, Kaufmann, wohnhaft in B-2300 Turnhout, Korte Vianenstraat, 4,67, bestellt. Die Versammlung bestellt zum Stimmenzähler Herr Hermann Lenz, Bilanzbuchhalter, wohnhaft in B-4784 St. Vith (Belgien), Hinderhausen 82.

Nachdem die Wahl der Mitglieder des Büros erfolgt ist, erklärt der Vorsitzende:

- I. dass aus einer von den Aktionären unterzeichneten Präsenzliste hervorgeht, dass sämtliche Aktien vertreten sind und deshalb von den durch das Gesetz vorgeschriebenen Einberufungen abgesehen werden konnte. Demnach ist die Generalversammlung regelrecht zusammengetreten und kann rechtsgültig über die den Aktionären bekannte Tagesordnung beraten.
 - II. Dass die Tagesordnung folgenden Wortlaut hat:
 - 1. Austritt und Entlastung von einem Verwaltungsratsmitglied
 - 2. Ernennung eines neuen Verwaltungsratsmitglieds
 - 3. Änderung der Vertretungsbefugnis

Alsdann geht die Versammlung zur Tagesordnung über und fasst einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den Austritt mit sofortiger Wirkung von Herr Jan van Es, Kaufmann, wohnhaft in B-2300 Turnhout, Korte Vianenstraat, 4,67.

Die Generalversammlung erteilt dem Vorgenannten Entlast für sein Mandat.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung ernennt zum neuen Verwaltungsratsmitglied die Dame Cornelia Maria Lavooy, Kauffrau, wohnhaft in NL-5612 PD Nuenen (Niederlande), Keizershof, 31.

Dritter Beschluss

Zu Verwaltungsratsvorsitzenden für die Dauer von sechs Jahren werden folgende Verwaltungsratsmitglieder ernannt:

- Die Dame Cornelia Turfboer
- Herr Dr Gustaaf Amandus van Es

Weitere Beschlüsse wurden nicht gefasst.

Heinerscheid, den 7. Oktober 2003.

Unterschrift / Unterschrift / Unterschrift

Präsident / Sekretärin / Stimmzähler

Enregistré à Diekirch, le 7 octobre 2003, réf. DSO-AJ00024. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(902439.4/000/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 octobre 2003.

SGG, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 65.906.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 25 juin 2003

- la cooptation de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant à 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Françoise Stamet, décédée, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

Certifié sincère et conforme

Pour SGG, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Schlesser

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00905. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063110.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

WININVEST HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-5751 Frisange, 40A, rue Robert Schuman. R. C. Luxembourg B 68.890.

L'an deux mille trois, le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding WININVEST HOL-DINGS S.A., avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, constituée suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 12 mars 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 399 du 2 juin 1999, immatriculée au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 68.890.

Bureau

La séance est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Giovanni Rosaia, administrateur de société, demeurant à Cerano (Italie), 12E, Via Cantelli.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Karine Gasparo-Bosco, employée privée, demeurant à Frisange, 40B, rue Robert Schuman.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Catherine Dogat-Dupont, comptable, demeurant à Budling (France), 3, chemin de la Pomperie.

Composition de l'assemblée

Les actions présentes ou représentées à l'assemblée ont été portées sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Exposé de Monsieur le Président

Monsieur le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1) Transfert du siège social de la société de L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare à L-5751 Frisange, 40A, rue Robert Schuman et modification subséquente du premier alinéa de l'article 2 des statuts;
 - 2) Suppression de la valeur nominale des actions;
- 3) Conversion du capital social en euros en utilisant le taux officiel de conversion de un euro (EUR 1,-) pour quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (LUF 40,3399), de sorte que le capital social est désormais de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par cent (100) actions sans désignation de valeur nominale;
- 4) Augmentation du capital social converti d'un montant de treize euros trente et un cents (EUR 13,31) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), sans émission d'actions nouvelles, mais par augmentation du pair comptable des actions existantes:
 - 5) Souscription et libération;
 - 6) Fixation d'une nouvelle valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) par action;
 - 7) Modification de l'article 5 des statuts de la société.
- II.- Il existe actuellement cent (100) actions d'une valeur nominale de douze mille cinq cents francs luxembourgeois (LUF 12.500,-) chacune, entièrement souscrites et libérées représentant l'intégralité du capital social de la société de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-).

Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. L'assemblée peut donc délibérer valablement sur les points à l'ordre du jour, sans qu'il soit besoin de justifier de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations.

Constatation de la validité de l'assemblée

L'exposé de Monsieur le Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Monsieur le Président expose les raisons qui ont motivé les points à l'ordre du jour.

Résolutions

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare à L-5751 Frisange, 40A, rue Robert Schuman et de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Frisange.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de convertir le capital social en euros en utilisant le taux officiel de conversion de un euro (EUR 1,-) pour quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (LUF 40,3399), de sorte qu'il est désormais de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par cent (100) actions sans désignation de valeur nominale.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social converti d'un montant de treize euros trente et un cents (EUR 13,31) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), sans émission d'actions nouvelles, mais par augmentation du pair comptable des actions existantes.

Souscription et libération

La présente augmentation de capital a été entièrement libérée par les actionnaires au prorata de leur participation dans la société par des versements en espèces de sorte que la somme de

treize euros trente et un cents (EUR 13,31) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de fixer une nouvelle valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) par actions de sorte que le capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) chacune.

Sixième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.»

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société suite aux résolutions prises à la présente assemblée, est évalué approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

Dont procès-verbal, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé le présent acte avec le Notaire

Signé: G. Rosaia, K. Gasparo-Bosco, C. Dogat-Dupont, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, vol. 140S, fol. 75, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 3 octobre 2003.

T. Metzler.

(062184.3/222/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2003.

WININVEST HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-5751 Frisange, 40A, rue Robert Schuman.

R. C. Luxembourg B 68.890.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 3 octobre 2003.

T. Metzler.

(062186.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2003.

SOPURA EASTERN EUROPE AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 84.860.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement en date du 7 juillet 2003

- Les démissions de Mademoiselle Carole Caspari, de Messieurs Serge Krancenblum, et Marc Limpens de leurs mandats d'Administrateur de catégorie A et les démissions de Madame Monique Coppieters et de Monsieur Paul-Eric Loncin de leurs mandats d'Administrateur de catégorie B sont acceptées.
- Madame Monique Coppieters, administrateur de société, demeurant à Oude Brusselbaan, B-1600 Sint Pieters Leeuw et Monsieur Paul-Eric Loncin, administrateur de société, demeurant à Oude Brusselbaan, B-1600 Sint Pieters Leeuw, sont nommés comme Administrateurs de catégorie A en remplacement de Mademoiselle Carole Caspari, de Monsieur Serge Krancenblum et de Monsieur Marc Limpens, démissionnaires. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.
- Monsieur Yves Schoonejans, administrateur de société, demeurant à Neerleest 23, B-1020 Bruxelles et Monsieur Glenn Daeyaert, directeur commercial, demeurant à Patrijzenweg 7, B-9160 Lokeren sont nommés comme nouveaux Administrateurs de catégorie B en remplacement de Madame Monique Coppieters et de Monsieur Paul-Eric Loncin, démissionnaires. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Fait à Luxembourg, le 7 juillet 2003.

Certifié sincère et conforme

SOPURA EASTERN EUROPE AG

P.-E. Loncin / Y. Schoonejans Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00903. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063118.3/795/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

FARANDOL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 75.192.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01373, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 2.768.924,65 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Signature.

(062893.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

FARANDOL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 75.192.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 1.280.110,82 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Signature.

(062890.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

WESTVACO LUXEMBOURG PACKAGING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Münsbach. R. C. Luxembourg B 86.692.

In the year two thousand three the nine of September.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

WESTVACO LUXEMBOURG, S.à r.l, a company existing and incorporated under the laws of Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office Parc d'Activités Syrdall, 7, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, here represented by Mrs Christèle Alexandre, lawyer, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given on August 4, 2003.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of WESTVACO LUXEMBOURG PACKAGING, S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated by deed of the undersigned notary on March 15, 2002, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 972 of June 26, 2002
 - that the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to modify the closing of the company's financial year from October 31st to December 31st each year and, for the first time, with retroactive effect, on December 31st, 2002.

Second resolution

The sole shareholder decides to amend article 15 of the by-laws, which henceforth will be read as follows:

«Art. 15. The financial year starts on the first day of January and shall end on the thirty-first of December each year».

Transitory disposition

«The financial year, which started on November 1st, 2002, ended on December 31st, 2002».

Third resolution

The sole shareholder accepts the resignation of the following category A managers, with immediate effect:

- Mr James Stoveken, director, born in December 3rd, 1939 in New York, U.S.A, residing 299, Park Avenue, New York, 10171 NY, U.S.A;
- Mr William Beaver, director, born in November 1st, 1951, in Pennsylvania, U.S.A, residing 299, Park Avenue, New York, 10171 NY, U.S.A:
- Mr Claude Ross Zachary, corporate executive, born in August 14, 1937 in Concord, North Carolina, residing at 58, East Square Lane Richmond, VA 23233, USA.

Fourth resolution

The sole shareholder decides to appoint four new managers of category A with immediate effect:

- Mrs. Barbara Lee Brasier, financial executive, born in October 9, 1958, in Ohio, U.S.A residing at One High Ridge Park, Stamford CT 06905, U.S.A;
- Mrs. Rita V. Foley, corporate executive, born in Boston, Massachussets, residing at 299, Park Avenue, New-York, New-York 10171, USA;
- Mrs. Cindy Niekamp, financial executive, born in Dayton, Ohio, U.S.A on May 13, 1959, residing One High Ridge Park, Stamford CT 06905, U.S.A;
- Mr Robert Birhenholz, financial executive, born in Queens, New-York, USA, on May 25 1960, residing One High Ridge Park, Stamford CT 06905, U.S.A;

Consequently, as of today, the board of managers will be composed by the following persons:

Category A managers:

- Mrs. Barbara Lee Brasier;
- Mrs. Rita V. Foley;
- Mrs. Cindy Niekamp;
- Mr Robert Birhenholz;
- Mrs. Virginia MacLain;
- Mr Andrew Dreszer.

Category B managers:

- Mr Romain Thillens;
- Mr Dominique Ransquin.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand Euro.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Münsbach, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille-trois, le neuf septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

WESTVACO LUXEMBOURG, S.à r.l, une société existant et constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach,

ici représentée par Madame Cornelia Mettlen, juriste, résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 4 août 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société WESTVACO LUXEMBOURG PACKAGING, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 15 mars 2002, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, n° 972 en date du 26 juin 2002,
 - Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier la clôture de l'année sociale de la société du 31 octobre au 31 décembre chaque année et, ce, pour la première fois, rétroactivement, le 31 décembre 2002.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 15 des statuts comme suit:

«Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre chaque année.»

Disposition transitoire

«L'année sociale, qui a commencé le premier novembre 2002, se terminera le trente et un décembre 2002.»

Troisième résolution

L'associé unique accepte le démission des gérants de catégorie A suivants, avec effet immédiat:

- Mr James Stoveken, director, né le 3 décembre 1939 à New York, U.S.A, résidant 299, Park Avenue, New York, 10171 NY, U.S.A;
- Mr William Beaver, director, né le 1^{er} Novembre 1951, en Pennsylvanie, U.S.A, résidant 299, Park Avenue, New York, 10171 NY, U.S.A;
- Mr Claude Ross Zachary, corporate executive, né le 14 août 1937 à Concord, Caroline du Nord, résidant au 58, East Square Lane Richmond, VA 23233, USA.

Quatrième résolution

L'associé unique accepte le nomination des gérants de catégorie A suivants, avec effet immédiat:

- Mme Barbara Lee Brasier, financial executive, née le 9 octobre, 1958, en Ohio, U.S.A, résidant à One High Ridge Park, Stamford CT 06905, U.S.A;
- Mme Rita V. Foley, corporate executive, née le 20 mars 1953 à Boston, Massachussets, résidant au 299, Park Avenue, New-York, New-York 10171, USA;
- Mme Cindy Niekamp, financial executive, née le 13 mai 1959 à Dayton, Ohio, U.S.A résidant à One High Ridge Park, Stamford CT 06905, U.S.A;
- Mr Robert Birhenholz, financial executive, née le 25 mai 1960 à Queens, New-York, USA, residing à One High Ridge Park, Stamford CT 06905, U.S.A.

Il résulte de ce qui précède que le conseil de gérance se compose, désormais, des personnes suivantes:

Gérants de catégorie A:

- Mme Barbara Lee Brasier;
- Mme Rita V. Foley;
- Mme Cindy Niekamp;
- Mr Robert Birhenholz;
- Mme Virginia MacLain;
- Mr Andrew Dreszer.

Gérants de catégorie B:

- Mr Romain Thillens:
- Mr Dominique Ransquin.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes à environ deux mille Euros.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire. Signé: C. Alexandre, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, vol. 140S, fol. 62, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

J. Elvinger.

(063349.3/211/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

WESTVACO LUXEMBOURG PACKAGING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Münsbach.

R. C. Luxembourg B 86.692.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 10 octobre 2003.

Signature.

(063350.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

LUXEMBOURG 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle. Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 94.464.

Il résulte de la résolution écrite d'EUROINVEST (GENERAL PARTNER) LIMITED, étant le seul associé de la société LUXEMBOURG 3, S.à r.l., (ci-après «la Société») qu'en date du 11 septembre 2003:

- (a) Le seul associé décide de fixer le nombre de gérants de la société à deux;
- (b) Le seul associé décide de nommer M. lan Baker, comptable, né à Carshalton, Grande-Bretagne, le 3 février 1961, demeurant à Surrey KT17 4JT, 14 Bunbury Way, Epsom Town, Longdown Lane South, Grande-Bretagne. M. Baker est nommé avec effet immédiat pour un temps sans limitation de durée.
 - (c) Le seul associé décide que la société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

Pour avis conforme

H. Neuman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01697. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063007.3/805/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

LUXEMBOURG 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle. Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 94.464.

Il résulte de la résolution écrite d'EUROINVEST (GENERAL PARTNER) LIMITED, étant le seul associé de la société LUXEMBOURG 3, S.à r.l., (ci-après «la Société») qu'en date du 2 octobre 2003:

- (a) Le seul associé décide de fixer le nombre de gérants de la société à trois;
- (b) Le seul associé de la démission de TMF CORPORATE SERVICES S.A. en tant que gérant de la Société avec effet au 2 octobre 2003 et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.
- (c) Le seul associé décide de nommer M. Armin Kirchner et M. Hugo Neuman, tous les deux ayant leur adresse professionnelle au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que gérants de la Société. Messieurs Kirchner et Neuman sont nommés avec effet immédiat et pour une période sans limitation de durée.
 - (d) Le seul associé décide que la Société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

Pour avis conforme

H. Neuman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01698. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063008.3/805/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

EVENT & TRAVEL BLENDERS, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 86.073.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06828, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Signature.

(062435.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

FINANZINVEST, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1542 Luxembourg, 17, rue Jean Baptiste Fresez. R. C. Luxembourg B 75.194.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01290, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2003.

Signature.

(062461.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

GALIOTTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 71.247.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00994, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

Signature.

(063063.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

GALIOTTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 71.247.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

Signature.

(063060.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

GALIOTTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 71.247.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00997, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

Signature.

(063054.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

GALIOTTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 71.247.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00999, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

Signature.

(063047.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

CENTRE DE GESTION-COMPUTERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 30.986,69,-.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 33.452.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2003

Lors de l'assemblée générale les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

Démission des administrateurs:

- Daniel Santarini
- Frank Fischer
- Marc Wagner
- Béatrice Dalier

Renouvellement du mandat d'administrateur pour une durée de six ans:

- Monsieur Carlo Wetzel, administrateur, né le 17 juillet 1929 à Ettelbruck, Luxembourg, demeurant à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour une durée de six ans:

- FIDUCIAIRE D'ORGANISATION, DE REVISION ET D'INFORMATIQUE DE GESTION, en abrégé F.O.R.I.G. S.C., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

Nomination des nouveaux administrateurs pour une durée de six ans:

- La société PREMIUM GROUP HOLDING S.A.

inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg n° B 31.664, ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

- La société CENTRE DE GESTION HOLDING S.A.

inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg n° B 32.428, ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

- La société MILESTONE, S.à r.l.

inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg n° B 31.289, ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

- La société SILC, S.à r.l.

inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg n° B 51.311,

ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

CENTRE DE GESTION COMPUTERS, S.à r.l.

C. Wetzel

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01359. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062520.3/1039/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

TOURINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 43.277.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 4 septembre 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- Monsieur Luca Simona, demeurant professionnellement à Via Peri, n° 9E à Lugano (Suisse), administrateur-délégué.
- Monsieur Edmond Ries, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, à Luxembourg.
- Monsieur Maurizio Tonelli, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

A démissionné:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., Luxembourg, commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-Al05725. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062706.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

MABA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: 31.200,- EUR.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer. R. C. Luxembourg B 66.564.

—

Extrait des résolutions prises par les associés en date du 30 septembre 2003

Les associés ont décidé de nommer Monsieur Jos Hemmer, employé privé, Luxembourg, comme gérant pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Nils Bergström, démissionnaire.

Pour la société

Signature

Un gérant

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01264. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062600.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

TECHNICAL TRADING & CONSULTANT S.A., Aktiengesellschaft.

Ge sell schafts sitz: Greven macher.

H. R. Luxemburg B 76.447.

_

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 11. Mai 2001

Punkt 2 der Tagesordnung:

Die Versammlung beschliesst, den Verlust von EUR 5.033,30 wie folgt zu verwenden:

- Vorzutragendes Ergebnis	- 0,00 EUR
- Jahresergebnis 2000	- 5.033,30 EUR
- Zu verteilendes Ergebnis	- 5.033,30 EUR

- Vorzutragendes Ergebnis - 5.033,30 EUR

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Der Vorsitzende der Ordentlichen Generalversammlung

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-Al05249. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(062684.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

OLMETA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 75.208.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01349, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 2.017.436,88 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Signature.

(062907.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

OLMETA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 75.208.

Tr. C. Luxembourg B 75.200.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01351, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 935.048,49 EUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Signature.

(062904.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

INVICTA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2269 Luxembourg, 2, rue Origer.

R. C. Luxembourg B 73.397.

Extrait des décisions prises par le conseil d'administration, réuni à Luxembourg, le 3 juillet 2003

- 1. M. Richard EW Butcher est renommé président du conseil d'administraiton pour une année jusqu'à la prochaine assemblée générale validant les comptes 2003.
 - 2. Les comptes de la société au 31 décembre 2002 ont été revus et approuvés.
- 3. Le report à nouveau créditeur des exercices comptables 2000 et 2001, soit 5.355,47 euros, est transféré au capital de la société.
 - 4. La société alloue 5% du bénéfice des exercices comptables 2000 et 2001, soit 281,86 euros, à la réserve légale.
- 5. La société CDL EXPERTISE S.A., 54, avenue de la Liberté, L-2340 Luxembourg est nommée commissaire aux comptes en remplacement de KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01168. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062618.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

EASTPROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 37, rue des Scillas.

R. C. Luxembourg B 59.387.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 25 juin 2003

Les rapports de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les exercices clôturés aux 31 décembre 1999, 2000 et 2001 sont approuvés.

Les comptes annuels aux 31 décembre 1999, 2000 et 2001 ainsi que l'affectation du résultat sont approuvés.

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 1999 est affecté de la manière suivante:

- Résultat reporté (perte): - 1.202.104 LUF

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2000 est affecté de la manière suivante:

- Résultat reporté (perte): - 619.932 LUF

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2001 est affecté de la manière suivante:

- Résultat reporté (perte): - 23.882.308 LUF

Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Quant à la décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, les activités de la société sont continuées malgré la perte dépassant les trois quarts du capital social aux 31 décembre 1999, 2000 et 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

EASTPROPERTIES S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH06068. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062736.2//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

SCHNEIDER E., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2670 Luxembourg, 6, boulevard de Verdun. R. C. Luxembourg B 82.820.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-Al05213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(062792.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

THIEL EUROLOGISTICS SERVICES, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5366 Munsbach, 22, Parc d'Activités Syrdall.

H. R. Luxemburg 22.938.

Es geht aus einem Abtretungsvertrag vom 17. September 2003 hervor, dass:

- 1. Herr Günter Thiel seinen Geschäftsanteil an der THIEL EUROLOGISTICS SERVICES, S.à r.l. an die THIEL LOGISTIK AG abgetreten hat.
 - 2. Somit ist die Aufteilung der Geschäftsanteile der Gesellschaft wie folgt:

- THIEL LOGISTIK AG 20.500 Geschäftsanteile

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-Al05722. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063207.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

THIEL EUROLOGISTICS SERVICES, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5366 Munsbach, 22, Parc d'Activités Syrdall.

H. R. Luxemburg 22.938.

Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 19. September 2003

Es geht aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung der THIEL EUROLOGISTICS SERVICES, S.à r.l. vom 19. September 2003 hervor, dass:

- 1. Herr Emil Schramer, wohnhaft in D-54516 Wittlich, Oberstrasse 6, und Herr Dirk Schneider, wohnhaft in D-54292 Trier, Goethestrasse 1, wurden mit sofortiger Wirkung als Geschäftsführer der Gesellschaft abzuberufen.
- 2. Herr Ralf Sauerborn, geboren am 2. Dezember 1965, wohnhaft in D-54558 Winkel, Kapellenstrasse 5, wird mit sofortiger Wirkung zum neuen Geschäftsführer der Gesellschaft bestellt.

Zwecks Hinterlegung beim luxemburgischen Handelsregister und Veröffentlichung im Mémorial C.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-Al05726. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063208.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

AEOLOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix. R. C. Luxembourg B 84.686.

Par décision de l'assemblée générale annuelle des actionnaires en date du 10 septembre 2003:

Les mandats des administrateurs, du commissaire aux comptes et du réviseur indépendant sont renouvelés jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2009. Il s'agit de:

Administrateurs:

- M. Alexis Kamarowsky, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;
- M. Federigo Cannizzaro, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg:
- M. Jean-Marc Debaty, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT), avec siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Réviseur indépendant:

KPMG AUDIT, avec siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06859. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062908.3/536/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

LIBRAIRIE UM KRAUTMAART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 15, rue du Marché-aux-Herbes. R. C. Luxembourg B 49.774.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-quatre septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Robert Garcia, journaliste, né à Luxembourg, le 4 mai 1955, demeurant à L-3444 Dudelange, 4, rue Hubert Clement
- 2.- Monsieur Mike Mathias, économiste, né à Esch-sur-Alzette, le 23 février 1968, demeurant à L- 1953 Luxembourg, 37, rue Lascombes.
- 3.- Monsieur Richard Leuckefeld, économiste, né à Wittlich (Allemagne), le 16 janvier 1953, demeurant à D-54293 Trèves, Henneystrasse 33 A (Allemagne).
- 4.- Monsieur Gilles Less, employé privé, né à Luxembourg, le 22 février 1963, demeurant à L-5333 Moutfort, 27, rue de Pleitrange.

Les comparants sub 2.- à 4.- sont ici représentés par Monsieur Robert Garcia, préqualifié,

en vertu de trois procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquels comparants, ès qualités, ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit leurs déclarations: Les comparants sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée LIBRAIRIE UM KRAUT-MAART, S.à r.l., ayant son siège social à L-1728 Luxembourg. 15, rue du Marché aux Herbes, R.C.S. Luxembourg section B numéro 49.774,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 décembre 1994, publié au Mémorial C numéro 158 du 6 avril 1995, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 juillet 1996, publié au Mémorial C numéro 557 du 9 novembre 1996,

au capital social d'après les statuts de deux millions quatre mille francs (2.004.000,- Frs.), représenté par deux mille quatre (2.004) parts sociales de mille francs (1.000,- Frs.) chacune, entièrement libérées.

D'un commun accord des associés, la société à responsabilité limitée LIBRAIRIE UM KRAUTMAART, S.à r.l. est dissoute.

Les associés déclarent que la liquidation a eu lieu aux droits des parties et est clôturée.

Décharge pleine et entière est accordée au gérant de la société pour l'exécution de son mandat.

Les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant cinq ans au moins à Luxembourg, 52, avenue Guillaume.

Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à six cent cinquante euros, sont à charge de la société dissoute.

Le capital social est évalué à 49.677,86 EUR.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. Garcia, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 octobre 2003, vol. 524, fol. 69, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 octobre 2003.

I. Seckler.

(062746.3/231/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

SP CHAUFFAGE SANITAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7480 Tuntange, 1, route de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 44.400.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-Al05214, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(062794.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

KAUPTHING ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 56.157.

In the year two thousand and three, on the fifteenth September.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

was held an Extraordinary General Meeting of shareholders (the «Meeting») of KAUPTHING ADVISORY COMPANY S.A. (R.C.S. Luxembourg B 56.157) (the «Company»), having its registered office in 20, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, incorporated by Me Reginald Neumann, notary residing in Luxembourg, on 13th September 1996, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial»), number 516, of 12th October 1996, amended by deeds of Me Reginald Neumann, aforementioned, on 18th June 1997, published in the Mémorial, number 540, of 2nd October 1997, by deed of Me Reginald Neumann, aforementioned, on the 3rd July 2002, and finally by deed of Me Joseph Elvinger on the 8th September 2003.

The Meeting is presided over by Anouk Dumont, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Murielle Nguyen, maître en droit, residing in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Ulrike Götz, Rechtsassessorin, residing in Luxembourg.

The chairman declares and requests the notary to state that:

- I. The shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this deed to be filed with the registration authority.
- II. It appears from the attendance list, that all hundred and thirty-six (136) shares are present or represented at the present Meeting. The Meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate and resolve upon all items of the agenda, of which the shareholders declare having had full prior knowledge.
 - III. The agenda of the Meeting is the following:

Agenda:

- 1. Amendment of Article 22 of the Articles in order to replace the reference to the law of 30th March 1988 regarding collective investment undertakings by a reference to the law of 31st July 1929 governing holding companies.
 - 2. Consequent amendment of Article 22 of the Articles to be read as follows:
- **Art. 22.** «All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of tenth August nineteen hundred and fifteen on commercial companies and amendments thereto and the law of July thirty-first nineteen hundred and twenty-nine governing holding companies.»

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously took the following resolutions:

First resolution

It is resolved to amend Article 22 of the Articles in order to replace the reference to the law of 30th March 1988 regarding collective investment undertakings by a reference to the law of 31st July 1929 governing holding companies.

Second resolution

It is therefore resolved to amend Article 22 of the Articles to be read as follows:

Art. 22. «All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of tenth August nineteen hundred and fifteen on commercial companies and amendments thereto and the law of July thirty-first nineteen hundred and twenty-nine governing holding companies.»

Expenses

The expenses, costs and remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company or as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 750.-.

There being no further business on the agenda, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version.

On the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The document has thus been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their names, surnames, civil status and residences, the member of the bureau were signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quinze septembre,

Par devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires («l'Assemblée») de KAUPTHING ADVISORY COMPANY S.A. (R.C.S. Luxembourg B 56.157) (la «Société»), ayant son siège social à 20, boulevard Emmanual Servais, L-2535 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neumann, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 septembre 1996, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro 516,

du 12 octobre 1996, modifié par acte reçu par Maître Reginald Neumann, prémentionné, le 18 juin 1997, publié au Mémorial, numéro 540, du 2 octobre 1997, par acte reçu par Maître Reginald Neumann, pré-mentionné, le 3 juillet 2002, et finalement par acte reçu par Maître Jospeh Elvinger, pré-mentionné, le 8 septembre 2003.

L'Assemblée est présidée par Anouk Dumont, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne en qualité de secrétaire Murielle Nguyen, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit en qualité de scrutateur Ulrike Götz, Rechtsassessorin, demeurant à Luxembourg.

Le Président déclare, repose et prie le notaire d'acter que:

- I. Les actionnaires présents ou représentés dont le nombre d'actions détenues par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.
- II. Il résulte de cette liste de présence que toutes les cent trente-six (136) actions en émission sont présentes ou représentées à la présente Assemblée et peut délibérer et décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, sur lequel les actionnaires déclarent avoir eu pleine connaissance ultérieure.
 - III. L'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Changement de l'article 22 des statuts, afin de remplacer la référence à la loi du 30 mars 1988 concernant les organismes de placement collectif par une référence à la loi du 31 juillet 1929 concernant les sociétés holding.
 - 2. Changement de l'article 22 des statuts pour lui donner le libellé suivant:
- Art. 22. «Tous les sujets non régis par les présents Statuts sont déterminés selon la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et ses amendements, et la loi du 31 juillet 1929 concernant les sociétés holding.»

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société ou qui résultent de cet acte, sont estimés à environ EUR 750,-.

Plus rien ne figurant l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare, à la requête des comparants, que le présent procès verbal est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Le présent acte est fait à Luxembourg à la date prémentionnée.

Après lecture du procès verbal aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Dumont, M. Nguyen, U. Götz, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, vol. 140S, fol. 70, case 3. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

J. Elvinger.

(063299.1/211/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

KAUPTHING ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 56.157.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063301.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

PEINTURE DANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1332 Luxembourg, 28, rue de Chicago. R. C. Luxembourg B 69.181.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-Al05215, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(062795.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

TRIO-PLATRE FAÇADES ET PLAFONNAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1490 Luxembourg, 7, rue d'Epernay.

R. C. Luxembourg B 96.061.

STATUTS

L'an deux mille trois, le deux octobre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Paulo José Domingues Carvalho, ouvrier, né à Maiorca/Figueira Da Foz (Portugal), le 6 décembre 1968, demeurant à L-1490 Luxembourg, 7, rue d'Epernay;
- 2.- Monsieur José Carlos Da Silva Ascensao, ouvrier, né à Coronado/S. Mamede (Portugal), le 18 mai 1969, demeurant à L-1244 Luxembourg, 125, rue Jean-François Boch.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

- Art. 1er. La société prend la dénomination de TRIO-PLATRE FAÇADES ET PLAFONNAGE, S.à r.l.
- Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de construction, de plafonnage, de carrelage et de façades.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

- Art. 4. La durée de la société est illimitée.
- Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mille trois.
- **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-quatre euros et quatre-vingts cents (EUR 24,80) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

- Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.
- Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.
- Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

- Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.
- **Art. 11.** Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.
- **Art. 12.** Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:
 - cinq pour cent (5,00%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
 - le solde restera à la libre disposition des associés.
- Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.
- **Art. 14.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à huit cents euros (EUR 800,-).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est à L-1490 Luxembourg, 7, rue d'Epernay.
- Est nommé gérant technique de la société pour une durée indéterminée, Monsieur José Carlos Da Silva Ascensao, prénommé.
- Est nommé gérant administratif de la société pour une durée indéterminée Monsieur Paulo José Domingues Carvalho, prénommé.
- La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes du gérant technique et du gérant administratif.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue d'eux connue aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. J. Domingues Carvalho, J. C. Da Silva Ascensao, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2003, vol. 140S, fol. 84, case 2. – Reçu 124 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 8 octobre 2003.

T. Metzler.

(063430.3/222/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

HERITIERS JULES FISCHER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 53.627.

Constituée par-devant Me Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hespérange, en remplacement de Me Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 décembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 167 du 3 avril 1996.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01059, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour HERITIERS JULES FISCHER S.A.

KPMG EXPERTS-COMPTABLES

Signature

(062863.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

HERITIERS JULES FISCHER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 53.627.

Constituée par-devant Me Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hespérange, en remplacement de Me Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 décembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 167 du 3 avril 1996.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour HERITIERS JULES FISCHER S.A.

KPMG EXPERTS-COMPTABLES

Signature

(062862.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

VITA SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1351 Luxembourg, 13, rue du Commerce. R. C. Luxembourg B 96.057.

STATUTS

L'an deux mille trois, le quinze septembre.

Par-devant Nous, Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Robert Weber, président national du LCGB, demeurant à L-3390 Peppange, 21, rue Jean Jaminet.
- 2.- Monsieur Marc Spautz, secrétaire général du LCGB, demeurant à L-3832 Schifflange, 12, rue Pierre Dupong, ici représenté par Monsieur Robert Weber, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 15 septembre 2003.

La prédite procuration, signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes avec laquelle elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils constituent entre eux:

Titre Ier .- Dénomination, Siège, Objet, Durée

- Art. 1er. Il est formé par le présent acte une société anonyme sous la dénomination VITA SERVICES S.A.
- Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des actionnaires prise en assemblée générale extraordinaire et à l'intérieur de la même localité par décision du conseil d'administration.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

- Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. La société a pour objet la création, le groupement et la commercialisation de tous services sous le nom de marque VITA.

En outre la société peut conférer les droits au nom ainsi que les droits sur ses propres lignes de produits à des tierces personnes.

La société peut faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Elle peut notamment s'adonner à la promotion et à la vente d'assurances de toutes sortes, les polices étant cependant établies par une compagnie d'assurances agréée.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à cent vingt-six mille euros (€ 126.000,-), représenté par cent vingt-six (126) actions d'une valeur nominale de mille euros (€ 1.000,-) chacune.

Des certificats d'actions peuvent être émis en coupures de 1, 2 ou plusieurs actions, au choix du propriétaire. Les actions sont nominatives ou au porteur.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Art. 6. L'actionnaire qui veut céder tout ou partie de ses actions doit en informer le conseil d'administration par lettre recommandée en indiquant le nombre et les numéros des actions dont la cession est demandée, les nom, prénom, profession et domicile des cessionnaires proposés. Dans les huit jours de la réception de cette lettre, le conseil d'administration transmet la demande aux autres actionnaires par lettre recommandée.

Les autres actionnaires auront alors un droit de préemption pour le rachat des actions dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre d'actions possédées par chacun des actionnaires. Le non-exercice, total ou partiel, par un actionnaire de son droit de préemption accroît celui des autres. En aucun cas, les actions ne sont fractionnées; si le nombre des actions pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, n'est pas tel que le nombre d'actions attribué à chaque actionnaire exerçant son droit de préemption est un nombre entier, les actions en excédent sont, à défaut d'accord, attribués par la voie du sort par les soins du conseil d'administration.

L'actionnaire qui entend exercer son droit de préférence doit en informer le conseil d'administration par lettre recommandée dans les deux mois de la réception de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Le prix payable pour l'acquisition de ces actions par les actionnaires sera déterminé, soit de commun accord entre l'actionnaire cédant et le ou les actionnaire(s) acquéreur(s), soit par les réviseurs de la société. Les réviseurs rendront leur rapport sur la détermination du prix dans le mois de la date de leur nomination. Les réviseurs auront accès à tous les livres et autres documents de la société qu'ils jugeront indispensables à la bonne exécution de leur tâche.

Si un délai de quatre-vingt-dix jours s'est écoulé depuis la notification à la société par l'actionnaire vendeur de son intention de vendre sans que ni la société, ni un ou plusieurs actionnaires n'aient fait valoir leur droit de préemption dans les formes et de la manière telles qu'exposées ci-dessus, l'actionnaire vendeur est en droit de procéder à la vente projetée.

Toute vente effectuée en violation du droit de préemption ci-dessus est inopposable à la société et aux actionnaires.

Titre III.- Administration

Art. 7. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables.

Le nombre des administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 8. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration. Avec l'approbation du réviseur et en respectant les dispositions légales des dividendes intérimaires peuvent être payées par le conseil d'administration.

- **Art. 10.** La société sera valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.
- **Art. 11.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui seront appelés administrateurs-délégués.

Il peut aussi conférer la gestion de toutes les activités de la société ou d'une certaine branche de la société à un ou plusieurs directeurs, ou donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, qui ne doivent pas être membres du conseil d'administration ou actionnaires de la société.

Art. 12. Tous les litiges, où la société est impliquée comme demandeur ou comme défendeur, seront traités au nom de la société par le conseil d'administration, représenté par son président ou par l'administrateur délégué à cet effet.

Titre IV.- Surveillance

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires à désigner par l'assemblée générale des actionnaires, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 14. Chaque année, il est tenu une assemblée générale annuelle, qui se réunit le premier mercredi du mois d'avril à 10.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale se tiendra le jour ouvrable suivant.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

- Art. 15. L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- Art. 16. L'excédent favorable du bilan, après déduction de toutes les charges de la société et des amortissements, constitue le bénéfice net de la société. Il est prélevé cinq pour cent (5%) du bénéfice net pour la constitution de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais reprend son cours si, pour une cause quelconque, ladite réserve se trouve entamée.

Le reste du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 17. La société peut être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires. Si la société est dissoute, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine leurs pouvoirs et fixe leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 18. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

Dispositions transitoires

- 1) Exceptionnellement, la première année sociale commence le jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2003.
 - 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2004.

Souscription

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cent vingt-six mille euros (€ 126.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare que les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement, sont remplies.

Frais

Le montant global des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à deux mille sept cent cinquante euros (€ 2.750,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à deux (2);
- 2.- Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:
- a) Monsieur Robert Weber, président national du LCGB, né à Dudelange, le 5 mars 1955, demeurant à L-3390 Peppange, 21, rue Jean Jaminet;
- b) Monsieur Marc Spautz, secrétaire général du LCGB, né à Esch-sur-Alzette, le 10 avril 1963, demeurant à L-3832 Schifflange, 12, rue Pierre Dupong;
- c) Maître Georges Pierret, avocat à la cour, né à Luxembourg, le 26 février 1954, demeurant professionnellement à L-1730 Luxembourg, 8, rue de l'Hippodrome;
- d) Monsieur Maurice De La Gardelle, employé privé, né à Pétange, le 5 novembre 1961, demeurant à L-4930 Bascharage, 12, boulevard J.F. Kennedy.
 - 3.- Ont été appelés aux fonctions de commissaires aux comptes:
- a) Monsieur Marco Wagener, économiste, né à Pétange, le 20 octobre 1961, demeurant à L-2272 Howald, 22, rue Edouard Oster:
- b) Monsieur Marcel Mersch, secrétaire général adjoint du LCGB, né à Boevange/Attert, le 16 novembre 1952, demeurant à L-8711 Boevange/Attert, 49, am Letschert.
- 4.- Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront à l'assemblée générale des actionnaires de l'année 2009.
 - 5.- Le siège social est fixé à L-1351 Luxembourg, 13, rue du Commerce.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Weber, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 19 septembre 2003, vol. 427, fol. 59, case 5. - Reçu 1.260 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 7 septembre 2003.

A. Weber.

(063364.3/236/161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

AMTEL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 88.699.

Constituée par-devant Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie en date du 12 août 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1483 du 15 octobre 2002, page 71160.

Les actionnaires de la société réunis en assemblée générale extraordinaire en date du 11 septembre 2003 ont décidé de nommer, en remplacement de KPMG AUDIT et avec effet au 18 juin 2003, la société AACO, S.à r.l., représentée par M. Stéphane Weyders, réviseur d'entreprises, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt, enregistrée au R. C. Luxembourg sous le numéro B 88.833, en qualité de commissaire aux comptes de la société, jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes clos au 31 décembre 2002, étant entendu que son mandat comprend le contrôle des prédits comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00306. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062932.3/280/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

LUXORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 89.311.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01073, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Signature.

(062843.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

LUXORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 89.311.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2003

- 1. Le rapport de gestion de la gérance est approuvé.
- 2. L'Assemblée approuve les bilan et compte de pertes et profits de l'exercice clos au 31 décembre 2002 faisant apparaître une perte de EUR 2.909,-.
 - 3. L'Assemblée décide de reporter la perte de l'exercice écoulé.
 - 4. L'Assemblée donne décharge au gérant unique pour l'exercice de son mandat au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01071. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062841.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

AGR*TOPWAVE EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: L-3320 Berchem, 39, route de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 66.575.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprises

Signature

(063015.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

AGR*TOPWAVE EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: L-3320 Berchem, 39, route de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 66.575.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01495, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprises

Signature

(063014.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

COMPAGNIE GENERALE DE MANAGEMENT UK LIMITED, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 80.311.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(062831.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

SARALUX, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 64.884.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur Bertrand Fournier, demeurant 11, rue Parmentier, F-92200 Neuilly-sur-Seine, administrateur-délégué;
- Monsieur Peter E. Merian, demeurant 26 Kappellenstrasse, CH-4052 Bâle;
- Monsieur Rolf Wittendorfer, demeurant 43, Rebenweg, CH-4413 Büren;
- Monsieur Christoph Fuchs, demeurant 9, Rheinfelderstrasse, CH-4323 Wallbach;
- Monsieur Jacques Valet, demeurant 7, rue Jean Moréas, F-75017 Paris.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, 7, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01152. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062949.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

SATLYNX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R. C. Luxembourg B 86.167.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société du 27 mai 2003

L'assemblée générale ordinaire de la Société qui s'est tenue à Luxembourg, le 27 mai 2003 a nommé M. Gérard Dosogne, administrateur de société, demeurant à Paris, et Mme Pascale Sourisse, administrateur de société, demeurant à Paris avec effet au 27 mai 2003 comme administrateur «C».

Le conseil d'administration de la Société se compose désormais comme suit:

Administrateurs «A»

M. Romain Bausch

M. Robert Bednarek

M. Ferdinand Kayser

Administrateurs «B»

M. Joshua Levinberg

M. Schlomo Rodav

M. Oren Most

Administrateurs «A»

M. Gérard Dosogne

Mme Pascale Sourisse

Pour extrait et publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01719. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063062.3/253/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

ACOME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3401 Dudelange, 42, route de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 69.181.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003, réf. LSO-AJ00104, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(062797.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

KIDDE LUXEMBOURG - KIDDE LUXEMBOURG FINANCE, S.E.N.C., Société en nom collectif.

R. C. Luxembourg B 95.885.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 septembre 2003

Par résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 septembre 2003, il a été décidé de procéder à l'augmentation de capital social de la SNC à hauteur de USD 141.504.488,- (cent quarante et un millions cinq cent quatre mille quatre cent quatre-vingt-huit US dollars) puis de réduire le capital de USD 2,- (deux US dollars) afin de porter le capital à un montant de USD 141.504.486,- (cent quarante et un millions cinq cent quatre mille quatre cent quatre-vingt-six US dollars). En conséquence, les statuts ont été mis à jour comme suit:

Capital social et nature des contributions

Le capital de la société s'élève à 141.504.486,- dollars US (cent quarante et un millions cinq cent quatre mille quatre cent quatre-vingt-six dollars US) représenté par 141.504.486 parts sociales d'une valeur nominale de 1,- dollar US (un dollar US) chacune.

Il a été souscrit par voie d'apport en nature par chacun des deux associés.

KIDDE LUXEMBOURG, S.à r.l. / KIDDE LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l.

Signature / Signature

Gérant / Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01553. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062894.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

HIGH TOWERS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 47.168.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00951, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

HIGH TOWERS HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(063190.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

HIGH TOWERS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 47.168.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00949, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

HIGH TOWERS HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(063188.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

ESEDERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 70.767.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 25 septembre 2003, a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06643. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062941.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

OUALLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: 12.400,- EUR.

Siège social: L-4750 Pétange, 2, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 77.603.

Procès-Verbal (décisions de l'associé unique du 7 septembre 2003)

L'an deux mille trois, le sept septembre deux mille trois à Pétange,

M. Bortot Sébastien, demeurant à L-2711 Luxembourg, 1, rue Richard Wagner, agissant en qualité d'associé unique gérant de la société référencée ci-dessus, déclare la réalité des opérations suivantes:

- les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2000 ont été établis par ses soins.

Le soussigné a, par ailleurs, pris les décisions suivantes:

Première décision

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2000, tels qu'il les a établis, caractérisés par les points suivants:

- total du bilan	1.369.002,- LUF
- total du chiffre d'affaires	730.893,- LUF
- Perte comptable	176.044,- LUF

Deuxième décision

Les comptes faisant apparaître une perte de 176.044,- LUF, l'associé unique décide de l'affecter de la manière suivante:

- En report à nouveau débiteur - 176.044,- LUF

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2003, réf. LSO-AJ00810. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062944.2//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

OUALLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: 12.400,- EUR.

Siège social: L-4750 Pétange, 2, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 77.603.

Procès-Verbal (décisions de l'associé unique du 7 septembre 2003)

L'an deux mille trois, le sept septembre deux mille trois à Pétange,

M. Bortot Sébastien, demeurant à L-2711 Luxembourg, 1, rue Richard Wagner, agissant en qualité d'associé unique gérant de la société référencée ci-dessus, déclare la réalité des opérations suivantes:

- les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2001 ont été établis par ses soins.

Le soussigné a, par ailleurs, pris les décisions suivantes:

Première décision

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2001, tels qu'il les a établis, caractérisés par les points suivants:

- total du bilan	1.414.053,- LUF
- total du chiffre d'affaires	5.523.030,- LUF
- bénéfice comptable	241.590,- LUF

Deuxième décision

Les comptes faisant apparaître un bénéfice comptable de 241.590,- LUF, le bénéfice disponible en 2001 s'élève à 65.546,- LUF, compte tenu de la perte comptable reportée de l'exercice 2000 et d'un montant de 176.044,- LUF, l'associé unique décide de l'affecter de la manière suivante:

- 3.277,- LUF en réserve légale,
- 202,- LUF au compte capital social, de manière à arriver au montant de 12.400,- EUR;
- le solde, soit 62.067,- LUF, en réserves libres.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2003, réf. LSO-AJ00814. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062946.2//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

OUALLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: 12.400,- EUR.

Siège social: L-4750 Pétange, 2, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 77.603.

_

Procès-Verbal (décisions de l'associé unique du 7 septembre 2003)

L'an deux mille trois, le sept septembre deux mille trois à Pétange,

M. Bortot Sébastien, demeurant à L-2711 Luxembourg, 1, rue Richard Wagner, agissant en qualité d'associé unique gérant de la société référencée ci-dessus, déclare la réalité des opérations suivantes:

- les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002 ont été établis par ses soins.

Le soussigné a, par ailleurs, pris les décisions suivantes:

Première décision

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2002, tels qu'il les a établis, caractérisés par les points suivants:

- total du bilan	43.801,- EUR
- total du chiffre d'affaires	127.463,- EUR
- bénéfice comptable	264.49 EUR

Deuxième décision

Les comptes faisant apparaître un bénéfice de 264,49 EUR, l'associé unique décide de l'affecter de la manière suivante:

- 13,22 EUR en réserve légale;
- le solde, soit 251,27 en réserves libres.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2003, réf. LSO-AJ00819. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062948.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

OUALLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4750 Pétange, 2, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 77.603.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AJ00822, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Signature.

(062953.4//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

SESTANTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 60.743.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 24 septembre 2003, a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est STARNET S.A. avec siège social à Via Calgari 2 - 6902 Lugano, Suisse.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06667. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062943.3/693/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

NICOBAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 50.470.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 24 septembre 2003, a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06674. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062947.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

BAZAR THIEL-SCHMIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6730 Grevenmacher, 16, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 50.291.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003, réf. LSO-AJ00107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(062801.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

NEFT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 71.575.

Extrait des décisions prises lors de la résolution de l'associé unique du 17 juin 2003

L'associé unique constate à la lecture des comptes annuels de la Société que les pertes reportées, y compris la perte de l'exercice au 31 décembre 2000, de la société atteignent 50% du capital social.

L'associé unique constate à la lecture des comptes annuels de la Société que les pertes reportées, y compris la perte de l'exercice au 31 décembre 2001, de la société atteignent 75% du capital social.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'associé unique décide de continuer les activités de la Société et de ne pas dissoudre celle-ci.

Pour extrait Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01455. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062978.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

HIGH TOWERS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 47.168.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire reportée du 15 mai 2003

- La cooptation de Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Giancarlo Cervino, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.
- La cooptation de Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'administrateur en remplacement de Mademoiselle Francesca Barcaglioni, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.
- La cooptation de LOUV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'administrateur en remplacement de FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.

Fait à Luxembourg, le 15 mai 2003.

Certifié sincère et conforme

HIGH TOWERS HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00926. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063064.3/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

KINVOPE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 27.385.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 23 septembre 2003

1) Sont renouvelés dans leur mandat d'administrateur, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire:

Monsieur Nabil Kettaneh, demeurant à Beyrouth, Liban;

Monsieur Anthony Kettaneh, demeurant à Beyrouth, Liban;

Maître Joseph Takla, demeurant à Beyrouth, Liban.

2) Est renouvelée dans son mandat de commissaire aux comptes, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire: LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-Al05165. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062922.3/280/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

AMTEL HOLDINGS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 88.698.

Constituée par-devant Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie en date du 12 août 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1481 du 14 octobre 2002, page 71052.

Les actionnaires de la société réunis en assemblée générale extraordinaire en date du 11 septembre 2003 ont décidé de nommer, en remplacement de KPMG AUDIT et avec effet au 18 juin 2003, la société AACO, S.à r.l., représentée par M. Stéphane Weyders, réviseur d'entreprises, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt, enregistrée au R. C. Luxembourg sous le numéro B 88.833, en qualité de commissaire aux comptes de la société, jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes clos au 31 décembre 2002, étant entendu que son mandat comprend le contrôle des prédits comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00332. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062928.3/280/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

EUROINIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 57.659.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 3 octobre 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Chamagne Georges de sa fonction de Président du Conseil d'Administration, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouveau Président du Conseil d'Administration, avec effet au 3 octobre 2003, Monsieur Patrassi Lorenzo, demeurant au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROINIM S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01732. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062927.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

NEW OVERSEAS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo. R. C. Luxembourg B 87.654.

Commissaire aux comptes

IB MANAGEMENT SERVICES S.A., 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Conseil d'Administration

VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., demeurant 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg THIBAULT MANAGEMENT SERVICES S.A., demeurant 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A., demeurant 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires, tenue au siège social de la Société, en date du 6 octobre 2003, a décidé d'affecter le résultat de l'exercice se terminant le 31 décembre 2002 comme suit:

 Perte reportée.
 3.628.315,- EUR

 Total
 3.628.315,- EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01734. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062939.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

ILYOSON, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 54.250.

_

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 août 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 1er octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01154. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062942.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

PARINFIN, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 61.154.

.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 août 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;
- Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01158. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062945.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

FABA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 66.559.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01275, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(062804.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

ARKAOS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 88.957.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 24 septembre 2003, a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany,

tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06681. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062952.3/693/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

COPANCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 71.156.

__

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 juillet 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

Signataire catégorie A:

- Monsieur Fabiano Caglioni, demeurant au 5, via Frattini à Pedrengo, Italie.

Signataires catégorie B:

- Monsieur Thierry Fleming, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, Président du conseil d'administration;
- Monsieur Guy Hornick, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01270. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062958.3/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

CHAUFFAGE-SANITAIRE JEANNOT DELVAUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5955 Itzig, 11, rue de Contern.

R. C. Luxembourg B 29.735.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003, réf. LSO-AJ00109, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(062802.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

WERBUNG & MESSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 67.639.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 12 septembre 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Monsieur Christophe Dermine
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany,

tous les cinq domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est STARNET S.A., avec siège social au 2, Via Calgari, 6902 Lugano (Suisse).

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06686. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062961.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

NOVACAP LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 90.531.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue à Luxembourg, le 22 septembre 2003

L'assemblée générale a décidé d'accepter la démission de Monsieur Jean-Pierre Clamadieu de ses fonctions d'administrateur de la société et de nommer Monsieur Xavier Houzard comme nouvel administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires à tenir en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NOVACAP LUXEMBOURG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00993. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062975.3/267/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

AM HAEFFCHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 49, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 25.487.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01404, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(062988.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

AM HAEFFCHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 49, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 25.487.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01408, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(062989.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

ALPHA CLUB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 70.143.

_

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 19 septembre 2003

- 1. les démissions de Monsieur Jean-Robert Bartolini, Monsieur Sandro Capuzzo, Monsieur Serge Krancenblum et la société LOUV, S.à r.l. de leur mandat d'administrateur sont acceptées;
 - 2. la démission de la société FIN-CONTROLE S.A. de son mandat de commissaire aux comptes est acceptée;
- 3. constatant qu'aucune candidature n'est présentée pour les postes vacants, il n'est pas pourvu pour le moment au remplacement des administrateurs et du commissaire démissionnaires;
- 4. décharge spéciale est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour la période du 1^{er} janvier 2003 à la date de la présente assemblée.

Fait à Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour ALPHA CLUB INTERNATIONAL S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00924. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063067.3/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

HIAEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R. C. Luxembourg B 76.846.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 23 juillet 2003

Première résolution

L'assemblée prend acte de la démission de Madame Tina Cardoso et l'accepte expressément.

Deuxième résolution

Par votes spéciaux, l'assemblée accorde décharge pleine et entière à Madame Tina Cardoso pour l'accomplissement de son mandat jusqu'à la date de la présente.

Troisième résolution

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer en remplacement de Madame Tina Cardoso, Monsieur Chalom Sayada en lui confiant les pouvoirs les plus larges quant à la gestion de la société.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

Pour extrait conforme

A. Kronshagen

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08491. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063071.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

TMF PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 79.495.

Il résulte des décisions écrites de l'associé unique en date du 30 septembre 2003 que ce dernier a:

- accepté la démission avec effet immédiat de Madame Maggy Kohl-Birget en tant que gérant de la société, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
 - porté le nombre de gérants de 6 à 5.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er octobre 2003.

Pour avis conforme

H. Neuman

Un gérant

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01702. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063001.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

TMF LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 55.728.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 1er octobre 2003:

- que la nomination en date du 11 juin 2003 de Mme Maria Van Der Sluijs-Plantz, en tant qu'administrateur, ayant son adresse professionnelle à 1076 AZ Amsterdam (Pays-Bas) Parnassustoren, Locatellikade 1, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004, a été ratifiée.
- Que, Madame Maggy Kohl-Birget ayant démissionné en tant qu'administrateur, les actionnaires ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement et de porter le nombre des administrateurs de 4 à 3.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour avis conforme

H. Neuman

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01700. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063005.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

T.C.M., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy. R. C. Luxembourg B 43.037.

Il résulte de l'assemblée générale tenue en date du 30 août 2002 au siège de la société les décisions suivantes:

- 1. Démission de Madame Jacqueline Lievens de ses fonctions d'administrateur avec quitus;
- 2. Nomination en remplacement, en qualité d'administrateur, de Madame Verheyden, pour un mandat qui expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007;
- 3. Renouvellement de mandats des administrateurs pour une période de six années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007;
- 4. Renouvellement du mandat du commissaire ABAX AUDIT, S.à r.l., 6, place de Nancy à L-2212 Luxembourg pour une période de six années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS, S.à r.l.

Experts-comptables et fiscaux

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00172. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063023.3/592/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

MARINE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 26.316.

Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Annuelle du 2 octobre 2003

L'Assemblée Générale a décidé de réélire administrateurs de MARINE INVESTMENTS S.A. pour une durée de deux ans:

- Monsieur Tortstein Hagen, 2 Clockhouse Close, GB-London SW19 5NT,
- Maître Charles Duro, 10 rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg.

L'Assemblée Générale a décidé d'élire commissaire aux comptes de MARINE INVESTMENTS S.A. pour une durée d'un an:

- ERNST & YOUNG S.A., 6 rue Jean Monnet, L-2170 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Certifié sincère et conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01014. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063037.3/317/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

TST CBX II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: 17.820.875,- EUR.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 81.750.

Il résulte des résolutions écrites du 17 septembre 2003 prise par l'associé unique qu'ont été réélus pour une période renouvelable d'un an révocable à tout moment prenant immédiatement fin après l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003:

Gérants A:

- M. Michael Spies, directeur de société, demeureant au 66, Redcliffe Road, SW10 9MG, Londres, Royaume-Uni;
- M. Mark Kingston, conseiller juridique, demeurant professionnellement au Royaume-Uni, SW1P 4QP Londres, Millbank Tower, 21-24 Millbank;
- M. Paul Galiano, administrateur de sociétés, demeurant au 210 Navajo Court, Morganville, NJ, 07751, Etats-Unis d'Amérique;
 - M. Burton Lehman, avocat, demeurant au 1095 Park Avenue, New York, 10128, Etats-Unis d'Amérique; et

Gérant B

- TMF CORPORATE SERVICES S.A., société de droit luxembourgeois, inscrite au registre de commerce eet des sociétés de Luxembourg, sous la section B numéro 81.751, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour la société

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Un gérant

H. Neuman / A. Kirchner

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01986. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063024.3/805/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

VIKING CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 28.179.

Le bilan au 31 décembre 2000 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01005, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Signature.

(063041.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

VIKING CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 28.179.

Le bilan au 31 décembre 2001 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01008, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Signature.

(063040.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

VIKING CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 28.179.

Le bilan au 31 décembre 2002 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01010, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Signature.

(063039.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

GOST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 61.589.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 21 mars 2001

- Madame Elena Rossi-Dermitzel, comptable, 14, via Livio, CH-6830 Chiasso, est cooptée au poste d'administrateur de catégorie A, en remplacement de Monsieur Paolo Rossi, décédé. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2003. La cooptation de Madame Elena Rossi-Dermitzel sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Certifié sincère et conforme

GOST S.A.

O. Starvaggi / P. Dermitzel

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-A|00944. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063032.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

BOOBSY CORP. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter. R. C. Luxembourg B 70.903.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01394, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BOOSBY CORP. S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

(063354.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

BOOBSY CORP. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter. R. C. Luxembourg B 70.903.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 25 septembre 2003

à 10.00 heures

Troisième résolution

Après examen de la situation telle qu'elle ressort des comptes de l'exercice 2001 et du bilan au 31 décembre 2001, desquels il résulte que les pertes sont supérieures à plus de la moitié du capital, l'assemblée décide du maintien de l'activité sociale de la société et reporte sa décision à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui statuera sur le bilan au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

BOOSBY CORP. S.A.

E. Ries / C. Schmitz

Deux administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01392. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063352.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange